

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION
4 – 2026 / N°9**

SEANCE du 7 AVRIL 2026

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 15
VOTES : Contre : 0 Pour : 15 Abstention : 0
Date de la convocation : 24.03.2026

L'an deux mil vingt- six et le sept avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. CARMICHAEL Benoit, Maire.

Présents : CARMICHAEL Benoit, BUND Roland, MANENT Corinne, ETENEAU Bertrand, VIAL Anne-Claire, NOYER Isabelle, MANENT Anthony, DENIS-OGIER Christelle, ROCHÉ Daniel, ROUX Nathalie, LARTIGUE David, VEGA Marie, BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, JARILLOT Quentin

Objet : Désignation de deux référents ambroisie

La nomination d'un référent communal, proche des administrés et du territoire, est un atout majeur pour la lutte contre l'ambroisie. Son rôle est de réaliser un repérage précis de la présence d'ambroisie sur les territoires (espaces agricoles, bordures de routes, chantier en cours, ...), de sensibiliser et conseiller les habitants, de gérer les plaintes et d'obtenir l'arrachage de la plante

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité et après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Mme VIAL Anne- Claire et M. BUND Roland pour assurer le rôle de référent ambroisie pour notre commune.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour extrait conforme
A St Gervais sur Roubion, le 08.04.2026

Le Maire
Benoit CARMICHAEL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la
Publication le 09.04.2026
Et de la réception en Préfecture le 09.04.2026

Le Maire